

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 mars 2009

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

## Membres présents :

M. Joël MEKHANTAR M. François NOWOTNY M. François REBSAMEN M. Pierre PRIBETICH M. Christophe BERTHIER Mme Christine MASSU M. Jean ESMONIN M. Philippe DELVALEE M. Michel FOROUET Mme Colette POPARD M. Georges MAGLICA M. Claude PICARD M. Rémi DETANG Mme Françoise TENENBAUM M. Gaston FOUCHERES M. Jean-Patrick MASSON Mme Anne DILLENSEGER M. Pierre PETITJEAN Mme Christine DURNERIN M. José ALMEIDA Mme Claude DARCIAUX M. Nicolas BOURNY Mme Nelly METGE M. Jean-François DODET Mlle Christine MARTIN M. Jean-Philippe SCHMITT M. François DESEILLE Mlle Nathalie KOENDERS M. Philippe GUYARD M. Laurent GRANDGUILLAUME M. Michel JULIEN Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY M. Pierre-Olivier LEFEBVRE Mme Marie-Françoise PETEL M. Alain MARCHAND M. Gilles MATHEY M. Gérard DUPIRE Mme Hélène ROY M. Jean-Claude GIRARD M. Jean-François GONDELLIER M. Mohamed BEKHTAOUI Mme Françoise EHRE Mme Catherine HERVIEU Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Patrick BAUDEMENT M. François-André ALLAERT Mme Joëlle LEMOUZY Mme Geneviève BILLAUT M. Jean-Claude DOUHAIT M. Jean-Yves PIAN M. Michel BACHELARD M. Jean-Paul HESSE M. Philippe BELLEVILLE Mlle Stéphanie MODDE Mlle Badiaâ MASLOUHI M. Philippe CARBONNEL M. Norbert CHEVIGNY M. Patrick MOREAU M. Alain LINGER M. Gilles TRAHARD M. Dominique GRIMPRET M. Pierre LAMBOROT Mme Noëlle CAMBILLARD. M. André GERVAIS M. Louis LAURENT M. Alain MILLOT M. Roland PONSAA M. Didier MARTIN M. Michel ROTGER

## Membres absents:

M. Gilbert MENUT	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Patrick CHAPUIS	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
Mme Fadoua LALOUCH	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET: HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Longvic - Réserve foncière les "Grandes Gives" - Cession partielle de terrain

GD2009-03-26\_08 N°8 - 1/2

A la demande de la commune de Longvic, le Grand Dijon a procédé, en 2002, à l'acquisition de plusieurs parcelles de terrain d'une superficie totale de 41 471 m<sup>2</sup> en vue de la constitution d'une réserve foncière dans le secteur des "Grandes Gives" à Longvic.

Ces acquisitions ont été réalisées dans le cadre du Programme d'Action Foncière (PAF) et une convention de gestion est intervenue entre le Grand Dijon et la commune de Longvic en vue de définir les modalités de gestion et de rétrocession des terrains.

Dans la mesure où ces parcelles jouxtent la voie ferrée Dijon/Is-sur-Tille, Réseau Ferré de France (RFF) a sollicité auprès de la commune de Longvic, l'acquisition d'une emprise de 1 457 m² le long de la voie ferrée afin de lui permettre la réalisation d'un centre de signalisation.

A la demande de la commune de Longvic, il est proposé de céder à RFF cette parcelle de terrain moyennant le prix de 12 172,56 €, soit 8,35 €/m² calculé conformément aux modalités financières du PAF, arrêté au 1er juin 2009.

Par ailleurs, il est proposé de rembourser à la commune de Longvic la participation financière correspondante, d'un montant de 1 970,43 €.

Vu l'avis de la Commission,

## LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE

- de céder à Réseau Ferré de France (RFF) une parcelle de terrain de 1 457 m², située sur la commune de Longvic, cadastrée section AD n°334 p;
- de dire que le prix de cession sera de 8,35 €/m², soit 12 172,56 €, calculé conformément aux modalités financières du PAF;
- de dire que le montant de la participation financière de la commune qui s'élève à la somme de 1 970,43 € lui sera remboursé :
- d'autoriser Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Convocation envoyée le 19 mars 2009

Publié le 27 mars 2009

Déposé en Préfecture le

Déposé le :

our le Président

Pour extrait conforme, Le Président

Pierre PRIBETICI

GD2009-03-26 08

